

CONCOURS AFFICHE & SLOGAN

DU 8 MARS 2023 AU 12 MAI 2023

THÉMATIQUE

*Les Femmes et
les Jeux Olympiques*



*Plus
d'informations*



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONCOURS AFFICHE ET SLOGAN

Les Services Départementaux de l'Éducation Nationale ainsi que la Préfecture de la Sarthe organisent un concours photo gratuit, ouvert à toutes et tous amateurs ou professionnels résidant en Sarthe.

THÈME DU CONCOURS

Les affiches et slogans porteront sur le thème : «LES FEMMES et LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tout établissement labellisé GENERATION 2024. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au vendredi 12 mai 2023, 18h.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

S'inscrire via le formulaire d'inscription disponible au lien suivant : <https://forms.gle/H4sKaHueekTvUH3fA>

Chaque établissement peut inscrire plusieurs classes. Et chaque classe peut produire plusieurs affiches et slogan.

Les affiches devront être envoyées :

- au format JPG,
- à l'adresse mail suivante : concours-sportfemmes@sarthe.gouv.fr
- via une plateforme de transfert comme : WeTransfer, DropBox, Smash...

Et préciser pour chaque affiche :

- le nom de l'établissement et classe concernée,
- le nom du groupe d'élèves qui aura participé à l'élaboration de l'affiche.

Les établissements déclarent et garantissent être les auteurs des affiches proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites affiches. Ils consentent à ce titre à ce que ces affiches puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication du département.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

Les établissements participants se verront proposer une projection du documentaire "Les Incorrectes" durant la semaine olympiques, ainsi qu'une dotation de bandes dessinées sur le thème : Les femmes dans le sport

JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury de sélection sera constitué et aura pour mission de sélectionner les affiches de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les affiches. Seules pourront connaître les noms des auteurs des affiches, les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les affiches seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

PRIX ET RÉCOMPENSES

Les lauréats verront leur production imprimée en grand format et exposée dans différents lieux publics du Mans et en Sarthe et auront l'opportunité de rencontrer une sportive médaillée olympique et autrices des BD qui auront été sélectionnées pour le concours. L'annonce des lauréats sera réalisée lors d'une soirée "PIONNIERES ET HERITIÈRES" le 24 mai 2023 au soir.

Les établissements seront informés par téléphone ou par courriel à partir du 19 mai 2023.

INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.